



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

AVIS DE REUNION

La séance du Comité syndical du Sycotom se tiendra :

Vendredi 9 octobre 2020 à 09 h 00

A l'UIC-P – Espaces Congrès

Salle Louis ARMAND

16, rue Jean REY

75015 PARIS

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 Adoption du compte-rendu de la séance du Comité syndical du 24 septembre 2020
- 2 Rendu-compte des délibérations prises par le Bureau par délégation du Comité syndical
- 3 Rendu-compte des décisions prises par le Président par délégation du Comité syndical
- 4 Création des postes de Vice-présidents
- 5 Elections des Vice-présidents
- 6 Election des membres du Bureau
- 7 Lecture de la Charte de l'élu local
- 8 Délégation de pouvoir du Comité syndical au Président en matière de dette et trésorerie
- 9 Délégation de pouvoir du Comité syndical au Président hors gestion de dette et trésorerie
- 10 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 11 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes constitué avec le SIAAP pour la mise en œuvre du projet de co-méthanisation SIAAP - Sycotom
- 12 Conditions de dépôt des listes de la Commission de délégation de service public
- 13 Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public
- 14 Approbation d'un règlement intérieur des instances dédiées à la commande publique pour la mandature 2020 - 2026
- 15 Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 16 Renouvellement d'adhésion et désignation des délégués à divers organismes extérieurs
- 17 Fixation des indemnités des élus
- 18 Droit à la formation des élus

Affaires Budgétaires

- 19 Autorisation générale de poursuivre donnée au Comptable Public et fixation des seuils d'engagements des poursuites

Mobilisation Publics et Territoires

- 20 Suppression des subventions attribuées mais non versées aux bénéficiaires dans le cadre du plan d'accompagnement 2015-2020
- 21 Approbation du règlement intérieur du concours DZD

Affaires Administratives et Personnel

- 22 Modification du tableau des effectifs
- 23 Approbation et autorisation de signer avec HAROPA Port de Paris et le Sigeif la convention de réservation du terrain sis 42 route du bassin n°6 à Gennevilliers pour le projet de création d'une unité de méthanisation de biodéchets
- 24 Acquisition de la parcelle H 65, propriété de SNCF Immobilier, à Ivry-sur-Seine
- 25 Autorisation de signer une convention d'occupation du domaine public portant sur une estacade située à Saint-Ouen avec HAROPA